

## PROTOCOLE SANITAIRE

### A compter de la rentrée scolaire 2020/2021

#### ECOLE NOTRE DAME DU BON CONSEIL

Ce protocole repose sur cinq principes généraux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

Les règles principales :

#### I) La distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèque, cantines, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

#### II) Les gestes barrière





## **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est réalisé, a minima :

- ✓ à l'arrivée dans l'établissement ;
- ✓ avant chaque repas ;
- ✓ après être allé aux toilettes ;
- ✓ le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe.

## **Port du masque**

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie dans les espaces communs de l'établissement, notamment les salles des professeurs. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels :

- pendant les cours à l'école maternelle,
- lorsqu'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves en école élémentaire.

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- ✓ pour les élèves des écoles maternelles le port de masque est à proscrire ;
- ✓ pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

## **La ventilation des classes et autres locaux**

L'aération des locaux est fréquente (toutes les trois heures). Elle dure au moins 10 à 15 minutes et est assurée au moins trois fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et la pause méridienne ainsi que le soir pendant le nettoyage des locaux).

### **III) Limitation du brassage des élèves**

L'organisation a été mise en place afin de limiter au maximum le brassage des élèves de classes différentes.

Le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Les arrivées et départs sont échelonnées pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents ainsi que pour permettre le lavage des mains des élèves à l'arrivée dans l'établissement.



#### **IV) Nettoyage des locaux**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

## **ENTREES ET SORTIES DES ELEVES**

### **LES REGLES COMMUNES**

- 1- Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.
- 2- Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.
- 3- L'accueil se fera par trois entrées séparées selon un circuit pour éviter les croisements et permettre le lavage des mains des élèves dès leur arrivée dans l'établissement.



- les maternelles par l'entrée principale, rue René Coty
- les CP/CE1/CE2 par l'entrée rue Desrousseaux
- les CM1/CM2 par la grande grille verte.

- 4- Le respect de la distanciation d'un mètre sur le trottoir pour une entrée à tour de rôle.
- 5- Les horaires d'entrée et de sortie sont échelonnés afin de limiter la présence des élèves et parents aux abords de l'établissement.

	Entrée matin	Sortie midi	Entrée après-midi	Sortie soir
<b>GS</b> (Mme BESSEAU et HERBLOT)	8h25	11h40	13h25	16h25
<b>MS</b> (Mme JUMEL et CHOQUART)	8h30	11h45	13h30	16h30
<b>TPS/PS</b> (Mme DEWAS et Martens)	8h35	11h50	13h35	16h35
<b>CP</b> (Mme THERET, MICHEL et MENIAL)	8h35	11h50	13h35	16h35
<b>CE1</b> (Mme DUBAS et BONAVENTURE)	8h30	11h45	13h30	16h30
<b>CE2</b> (Mme VELLA et GARAUX)	8h25	11h40	13h25	16h25
<b>CM1</b> (Mme MARTIN et ROINEL)	8h25	11h40	13h25	16h25
<b>CM2</b> (Mme BAZIN et GARNIER)	8h30	11h45	13h30	16h30

- 6- Les élèves passent se laver les mains aux sanitaires avant l'entrée en classe sous la supervision des adultes.
- 7- **Le respect des horaires d'arrivée est très important pour le bon déroulement des entrées et sorties de l'établissement.**

## LA GARDERIE DU MATIN (7h20-8h20)

- Lieu : salle de garderie (1er à gauche couloir principal)
- Les parents déposent l'enfant à la porte d'entrée.
- L'élève passe se laver les mains au bloc sanitaire, puis rejoint la salle de garderie où une place lui est attribuée.





## LES GARDERIES DU SOIR

**4 heures de sortie possibles : il n'est pas possible de récupérer votre enfant en dehors de ces 4 créneaux horaires.**

- 17h
- 17h30
- 18h
- 18h30

## ACTIONS A CONDUIRE CAS COVID 19

**1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :**

**Les symptômes évocateurs sont :** Toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

### **Conduite à tenir :**

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter à l'infirmerie . Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.



**En cas de test positif :**

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
  
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
  
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
  
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
  
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
  
- Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.